

## DES TRACES D'OCCUPATION DU SITE DEPUIS 3000 ANS

L'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) a réalisé en novembre 2005 un diagnostic archéologique sur le secteur situé entre la Toison d'Or et la RD 971 à Talant. Régis Labeaune a dirigé les opérations.



### RÉGIS LABEAUNE Archéologue

« Nous avons effectué des sondages systématiques en quinconce sur toutes les parcelles disponibles du tracé. Cinq sites ont ainsi été mis au jour sur cette première partie du tracé. »

#### L'Âge du Bronze (1000 av. JC) à Fontaine-les-Dijon « Pré de la Fontaine »

Le site se localise en contrebas d'une petite colline située dans la vallée du Suzon. Les structures découvertes (foyer, silos et fosses polylobées...) appartiennent à un petit habitat structuré qui a été repéré sur une surface avoisinant les 2000 m<sup>2</sup> et qui est daté de la fin du Bronze final.

#### Le premier Âge du Fer (500 av. JC) à Ahuy « Les Murées des Presles »

Les découvertes se situent sur les premières terrasses de la vallée du Suzon. Ce petit habitat rural se compose d'une dizaine de structures parmi lesquelles se trouvaient cinq silos, bien conservés, destinés au stockage de graines. »



Vue aérienne des sondages archéologiques

#### Le second Âge du Fer (100 av. JC) à Daix « En Combe Nouveau »

Nous avons mis au jour deux structures de la fin de l'Âge du Fer entre les lotissements situés sur les communes de Daix et de Fontaine-les-Dijon.

La présence de fragments de scories, de parois de four et d'une fibule en cours de fabrication attestent d'une activité métallurgique dans cette zone.

#### La période gallo-romaine (II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère) à Ahuy « Les Presles »

Nous avons découvert un ensemble gallo-romain situé dans la vallée du Suzon, sur la bordure sud du tracé. Il se compose de deux bâtiments maçonnés espacés d'une trentaine de mètres et d'un empiècement.

#### La période historique

Nous avons mis au jour une cave ou un cellier construit en pierres sèches sur la commune de Daix. Deux cadoles ont également été repérées, appuyées aux murées, sur le plateau de la commune de Fontaine-les-Dijon.

Il a donc été décidé d'engager des fouilles complémentaires à Ahuy et Fontaine-les-Dijon. Elles auront lieu à l'automne 2006 en même temps que le diagnostic de la partie entre Talant et Plombières-les-Dijon. »



**LIAISON**  
La lettre d'information  
sur le chantier de la Liaison Nord  
de l'agglomération dijonnaise

Direction Régionale et Départementale  
de l'Équipement  
57, rue de Mulhouse  
21033 Dijon CEDEX

Directeur de la publication :  
Évelyne Sauvage

Téléphone : 03 80 29 44 44  
courriel : liaison-nord@equipement.gouv.fr  
site internet : www.cote-dor.pref.gouv.fr

Conception, rédaction :  
Mission communication DRDE

Maquette, exécution :  
Médiacité

Crédits photos :  
DDE 21, INRAP, @eurociel  
Tous droits réservés.

N° ISSN en cours  
Dépôt légal à parution



# liaison

l n°1 | juillet 2006 |

La lettre d'information sur le chantier de la Liaison Nord

## LA LIAISON NORD, UNE VOIE ATTENDUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE



En reliant l'est et l'ouest de l'agglomération, la Liaison Nord permettra de réduire les encombrements de circulation sur les voiries urbaines existantes. Elle facilitera l'accès de tous ceux qui viennent de l'extérieur de

la ville aux équipements et services rendus par la capitale régionale, et renforcera l'attractivité économique de l'agglomération.

Les procédures sont longues mais elles sont le garant de la prise en compte des intérêts de chacun.

Les réticences exprimées par les futurs riverains ont été entendues : le tracé fera l'objet d'une insertion particulièrement soignée dans son environnement, sur laquelle l'État s'engage.

J'ai souhaité, en plein accord avec les membres du comité de pilotage, la publication de cette lettre qui sera diffusée régulièrement jusqu'à la fin des travaux, et ceci dans un souci légitime de transparence.

Paul RONCIÈRE  
Préfet de la Région de Bourgogne  
Préfet de la Côte d'Or

Éditorial p 1

Les dernières procédures  
en cours avant les travaux p 2

Un chantier bien cadencé p 3

L'intégration environnementale :  
des mesures concrètes p 4/5

Une nouvelle voie  
dans le respect du paysage p 6/7

« Des traces d'occupation du  
site depuis 3000 ans » p 8





## LES DERNIÈRES PROCÉDURES EN COURS AVANT LES PREMIERS TRAVAUX

L'équipe de maîtrise d'œuvre



### LA MISE AU POINT DÉTAILLÉE DU PROJET

Un maître d'œuvre a été sélectionné par appel d'offres pour mettre au point le projet définitif. L'équipe choisie est pluridisciplinaire, réunissant un cabinet d'architectes, un pôle paysage et environnement ainsi, bien sûr, que des spécialistes en tracé routier et ouvrages d'art. Elle doit définir de façon précise l'ensemble des ouvrages de la future route, s'assurer que le coût d'objectif et les plannings seront tenus et préparer les dossiers de consultation des entreprises pour les marchés de réalisation des travaux. Elle poursuit la réflexion sur l'intégration paysagère et architecturale.

Autour du Suzon



### L'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

L'enquête au titre de la loi sur l'eau a démarré le 22 mai pour une durée d'un mois et s'est achevée le 24 juin 2006.

Elle présente l'analyse et l'évaluation des incidences du projet sur les milieux aquatiques et sur les écoulements hydrauliques, ainsi que les mesures compensatoires proposées apportant les garanties nécessaires à la protection de ces milieux.

### LES ACQUISITIONS FONCIÈRES

À Ahuy, Daix, Dijon et Fontaine-les-Dijon, les services fiscaux évaluent le coût d'acquisition des terrains et un prestataire extérieur négocie à l'amiable avec les 161 propriétaires l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de la voie. Ces acquisitions concernent un peu plus de 40 hectares de terrains non bâtis ainsi qu'un ensemble de bâtiments à Daix, dont une menuiserie située face aux laboratoires Fournier-Pharma et une maison particulière.

Les enquêtes parcellaires à Talant et Plombières-les-Dijon se dérouleront en septembre et octobre 2006. Elles permettront d'identifier et d'informer les propriétaires concernés, qui pourront, à cette occasion, faire valoir leurs observations sur les limites des parcelles touchées.

## 2006-2012 : UN CHANTIER BIEN CADENCÉ

Tandis que les études et la concertation se poursuivent, le chantier va démarrer par la réalisation des trois principaux ouvrages d'art, afin de limiter les coupures de circulation sur les voies existantes. En préalable, une phase de préparation du chantier est nécessaire.

### Fin 2006

Début des travaux préparatoires : installation de chantiers, établissement des pistes pour la circulation des engins de chantier, déplacements de réseaux (gaz, eau potable, télécoms...)

### 2007

Construction des ouvrages d'art de la 1<sup>re</sup> section de la Liaison Nord (qui va de la Toison d'Or au carrefour Pompidou à la route de Troyes - RD 971 - à Talant) :

- À Daix, l'ouvrage qui permettra à la RD971 d'enjamber la Liaison Nord.
- À Fontaine-les-Dijon, la passerelle piétonne ainsi que l'ouvrage de franchissement de la voie communale d'Ahuy.

### 2008

Réalisation des terrassements de la 1<sup>re</sup> section et travaux préparatoires de la 2<sup>e</sup> section de la LiNo (de la route de Troyes - RD 971 - à l'arrivée de l'A38 à Plombières-les-Dijon).

### Fin 2008

Début de creusement du tunnel dans la Peute Combe.

### 2009

Réalisation de la tranchée couverte de Daix. Ouvrage de franchissement de la voie SNCF à Plombières-les-Dijon (nouvel ouvrage rippé à côté du viaduc existant).

### 2010

Réalisation des structures de chaussées de la 1<sup>re</sup> section.

Construction de l'ouvrage d'art de desserte des Vaux Bruns et de franchissement de la RN5.

### 2011

Terrassements de la 2<sup>e</sup> section et travaux de finition des chaussées sur l'ensemble du tracé.

### 2012

Installation des équipements de la route (glissières, signalisation...) et mise en service de l'ensemble de la Liaison.

## ILS EN PARLENT

**PATRICK CHAPUIS,**  
Maire de Fontaine-les-Dijon



« Les Fontenois sont impatients de voir arriver les engins de chantier. »

Pour l'avoir attendu depuis plusieurs décennies, je suis,

avec la grande majorité des Fontenois, impatient de passer du « dossier » au « chantier » LiNo, en accueillant les engins de travaux publics avant la fin de cette année.

L'absence d'une telle voie imposait à beaucoup de passer par des rues mal appropriées, voire à l'intérieur de villages anciens, totalement inadaptés à la circulation de transit, entraînant de très fortes nuisances pour les riverains immédiats sans qu'aucun dispositif de protection valable puisse être mis en œuvre.

Rarement en France, un projet d'infrastructure urbaine aura fait l'objet d'autant de concertation.

Il ne faut pas le regretter car si la nécessité d'un contournement routier au nord-ouest de l'agglomération était depuis longtemps reconnue comme indispensable, il était tout aussi nécessaire de réussir son intégration dans l'environnement de nos communes.

La LiNo induira gain de temps, sécurité, baisse sensible des accidents, autant de motifs d'être impatient de voir ce projet réalisé. >>>



### LE COMITÉ DE PILOTAGE ET LE COMITÉ DE SUIVI DES ÉTUDES : UN GAGE DE TRANSPARENCE

Le Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or a réuni le 30 mars dernier le comité de pilotage de la Liaison Nord, composé des élus représentant les collectivités territoriales cofinanceurs de l'infrastructure (Région, Département, Grand Dijon), des parlementaires et des

maires des communes traversées, pour faire le point sur l'avancement du projet. Les engagements de l'État au regard des recommandations environnementales issues de la phase de concertation publique lui ont été présentés et il continuera d'en assurer le suivi jusqu'à la mise

en service de la nouvelle voie. Les représentants de milieu socio-économiques locaux et des associations, qui ont pris une part active aux concertations de conception vont continuer à se réunir pendant les études et les travaux et donneront leur avis sur les partis d'aménagement.

Réunion du comité de pilotage du 30 mars.







Réunion du comité de suivi à la DDE, le 27 juin 2006

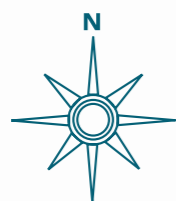


## INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE : DES MESURES CONCRÈTES

Tout au long du tracé, de la Toison d'Or jusqu'à la vallée de l'Ouche, la Liaison Nord s'insère dans un environnement fortement marqué par une dynamique d'extension urbaine. La protection et la mise en valeur du cadre de vie sont prises en compte concrètement.

### LÉGENDES

-  Autoroute
-  Route nationale
-  Route départementale
-  Voie communale



### PLOMBIÈRES-LES-DIJON

### DAIX

### TALANT

Limitation des emprises dans les milieux naturels de la Peute

Site protégé pour les espèces florales de la Peute Combe

Voie de détresse pour les poids lourds en descente

La Peute Combe

Les Vaux Bruns

Perception du site de Saint Bernard

Refolement des eaux vers le dispositif de l'Ouche

Combe de Daix

Tranchée couverte et traitement paysager à Daix

Tunnel de la Peute Combe

Traitement paysager et acoustique à Plombières et Talant

Rejet des eaux pluviales à l'aval du champ captant d'eau potable des Gorgets

Créneau de dépassement

Les Charmes d'Aran

Passerelle piétons cyclistes aux Charmes d'Aran

### FONTAINE-LES-DIJON

### DIJON

ZAC de Fontaine-les-Dijon

Rétablissement hydraulique de l'ouvrage et des berges du Suzon

Ancienne décharge de Dijon : étude du site et traitement paysager

Carrefour Pompidou

La Toison d'Or



Site de Saint Bernard



Inula montana



Préservation des activités humaines et agricoles

## L'ÉTAT S'ENGAGE

Sur la base des recommandations de la commission d'enquête d'utilité publique, l'État s'engage d'abord sur les mesures d'insertion dans l'environnement de la Liaison Nord : il s'agit d'améliorer la qualité du projet, de préciser les engagements et de spécifier les contrôles. Un document présentant les engagements de l'État sera largement diffusé. Il précise les objectifs de protection de la population concernée par le projet et les objectifs de protection des milieux naturels, compte tenu des impacts liés à la réalisation de la LiNo.

- **Limiter le bruit routier** vis-à-vis des riverains dès la phase chantier.
- Prendre en compte la **qualité de l'air**.
- **Réaliser un aménagement paysager** permettant une intégration harmonieuse de la future route.
- **Assurer la protection des ressources en eau**, tant souterraines que superficielles, et ne pas accroître les risques d'inondation.
- **Préserver les activités humaines et agricoles** en rétablissant les voies de communication coupées par la Liaison Nord.
- **Préserver les milieux naturels** par l'aménagement de passage pour la faune et la plantation de végétaux locaux.
- **Sauvegarder d'éventuels sites archéologiques** par une campagne de reconnaissance archéologique.

Les engagements seront mis en œuvre par la Direction Départementale de l'Équipement de la Côte d'Or (maître d'ouvrage), puis contrôlés pendant les études et les travaux, mais également à l'aide de visites de conformité et un bilan, trois à cinq ans après la mise en service de la Liaison Nord.

## UNE NOUVELLE VOIE DANS LE RESPECT DU PAYSAGE

Au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre, un pôle paysager est chargé de l'aménagement paysager de la Liaison Nord.

La volonté du maître d'ouvrage est que cette nouvelle voie s'intègre au paysage en prenant en compte la perception des riverains et des usagers, et qu'elle s'harmonise avec l'existant.



### ÉTIENNE CUENOT Paysagiste



« Rendre l'ouvrage aussi intégré que possible »

L'approche paysagère sur une infrastructure de transport s'attache aux divers points de vue : point de vue des utilisateurs, point de vue des riverains, point de vue des gens de passage qui aperçoivent l'ouvrage, point de vue aussi, à ne pas négliger, de ceux qui seront chargés de son entretien.

La LiNo est en de nombreux secteurs creusée en déblais, en dessous du niveau du terrain naturel, ce qui offre deux points de vue de paysages très différents : paysage quasi-vertical végétalisé ou rocheux pour l'utilisateur de la LiNo, paysage agricole plat pour le riverain. L'articulation entre les deux perceptions est un souci permanent. La cohérence avec les voies transverses aussi.



Pour le riverain, l'objectif paysager est de rendre l'ouvrage aussi intégré que possible, comme s'il existait déjà depuis longtemps et faisait une unité avec les environs.

Ainsi, le riverain ne verra pas de bouleversement avec la LiNo par rapport au paysage existant avant construction, voici pourquoi :

- **Au droit des habitations riveraines**, la LiNo sera enfouie sous une tranchée couverte (Daix). Le trafic circulera sous terre, en dessous du niveau naturel du terrain actuel. La surface de cette tranchée sera aménagée comme une prairie à fleurs printanières, agrémentée de quelques arbustes. À l'emplacement actuel de la future tranchée couverte se trouve un terrain cultivé qui forme une enclave verte entre deux zones d'habitat. Après les travaux, cet espace restera vert et fera l'objet d'un aménagement concerté avec la commune.

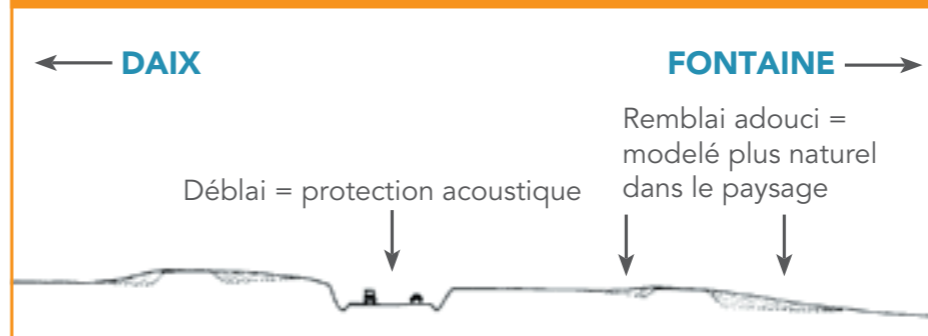
#### Tranchée couverte

Depuis Daix, vue sur Saint Bernard.



- **En dehors de la tranchée couverte**, la LiNo sera bordée par un remblai, un merlon acoustique, lui-même terrassé en continuité du terrain naturel et planté d'arbustes. Tout apport de matériaux, de terre, fera l'objet d'un modelage afin que le relief reste en continuité des lignes du paysage environnant. »

#### La LiNo en déblais



## LE CASSIS, IMAGE DE DIJON

La LiNo raccorde le Lac Kir à la Toison d'Or, deux évocations fortes de la culture régionale. Elle forme une ligne en limite nord-ouest, marquant l'entrée dans la ville. Nous avons proposé le cassis comme image végétale permettant d'illustrer Dijon. Des plantations évoqueront la culture du cassis en rangs réguliers, avec des effets de floraisons printanières. Elles jalonnent la LiNo à chaque intersection, avec un axe pénétrant dans la ville, et formeront un signal pour celui qui arrivera ou quittera Dijon.

#### Croisement avec une route pénétrante : RD107 après la LiNo



## L'ARBRE DE JUDÉE, ÉVOCACTION DE SAINT BERNARD ET DES CROISADES

Les vues sur la maison natale de Saint Bernard seront préservées pour celui qui circulera sur la LiNo et l'arbre de Judée sera utilisé comme une évocation de l'histoire. Il émergera de temps en temps des plantations de cassis et groseillers d'ornement, comme émergent aujourd'hui des arbres fruitiers (cerisiers, pommiers...) des jardins familiaux et vergers traditionnels, fond du paysage de la LiNo entre Daix et la route d'Ahuy.

